

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 JUIN 2018

Procès-Verbal

Le 28 Juin 2018 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Georges PREDALLE a été désigné secrétaire de séance.

Il a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Ludovic GATINEAU qui a donné pouvoir.

Il a été donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité

Ordre du jour :

- Présentation des espaces naturels sensibles,
- Bilan Financier : état de la consommation des crédits à mi exercice,
- Affaires Financières et Travaux :
 - Décisions Modificatives
 - Création d'un CDD pour accroissement temporaire d'activité aux services techniques
 - Modification d'une régie de recettes pour la fête de Maringues : création d'un tarif enfants
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences
- Questions diverses
 - Désignation d'un suppléant à l'AGSGV
- **Présentation des espaces naturels sensibles**

Julie BODIN (CENA) et Emmanuelle TEIXIER (Conseil Départemental) sont venues présenter les missions de conservatoire des espaces naturels sur l'ENS Joze-Maringues dont l'enjeu majeur est de préserver la dynamique fluviale de l'Allier.

Celui-ci représente une surface de 801ha et court sur le territoire de 6 communes.

Afin de mener à bien cet objectif le conservatoire va coconstruire avec les communes un plan de gestion qui sera labellisé début 2019.

Monsieur le Maire demande comment va s'articuler le plan de gestion avec les autres documents en cours d'élaboration par le département sur des thématiques comme les voies vertes ou le vélo-route... Le conservatoire explique que l'idée de ce plan de gestion est justement d'obtenir un document convergeant de toutes les politiques du département sur les questions écologiques.

Philippe LE PONT s'interroge sur l'existence ou non d'actions de sensibilisation auprès des agriculteurs. Julie BODIN explique qu'il y aura certes des actions de sensibilisation mais l'outil le plus adapté pour toucher l'ensemble de ce public est le contrat territorial.

De plus elle informe les membres de conseil de l'existence d'un site internet dédié au Conservatoire des espaces naturels qui regorge d'informations.

<http://www.cen-auvergne.fr/>

- **Bilan Financier : état de la consommation des crédits à mi exercice**

A mi exercice la situation financière de la commune est saine.

Pour le budget principal, 38,90% des dépenses de fonctionnement ont été mandatées et environ 45% des recettes prévues encaissées.

Ceci devrait laisser en fin d'année un excédent de fonctionnement confortable qui permettra de réinvestir en 2019, et peut-être sur le projet d'école.

Pour l'investissement, seulement 20% des crédits ont été consommés mais une partie importante des dépenses se fera sur le second semestre (s du SIEG, travaux chemin de la croix de bois et rue de Montgacon, travaux rue du petit champ...)

Pour le budget assainissement seulement 5,94% des dépenses ont été mandatées car les 42 000€ de dotation aux amortissements pour la station d'épuration seront payées en juillet.

Concernant les recettes, 95% ont été reçues. Le montant des redevances versées par la SEMERAP est déjà supérieur aux prévisions (109 539€ déjà perçus contre 100 000 € prévus au BP)

Nous devrions également dégager un excédent de fonctionnement confortable qui pourra être utilisé pour les travaux d'assainissement route de Thiers en 2019.

- **Affaires financières et travaux – Monsieur le Maire**

- Décisions Modificatives n°2 et n°3 :

Les 350 000€ destinés aux travaux de voirie votés lors du budget primitif 2018 n'ont pas été affectés sur la bonne ligne budgétaire. Il convient donc de les supprimer de la ligne 2313-23 : constructions/ opération de voirie pour les basculer sur la ligne 2315-23 : installations/opérations de voirie.

Délibération adoptée à l'unanimité

La trésorerie de Luzillat nous signale que lors du budget 2015 une somme de 2424 € n'a pas été régularisée.

Cette dépense avait été prévue au budget en opération d'ordre de transfert entre sections mais elle doit être passée en opération d'ordre patrimoniale.

Délibération adoptée à l'unanimité

Prolongation d'un CDD pour accroissement temporaire d'activité aux services techniques

Les travaux du square du poilu n'étant pas terminés, il convient de prolonger le contrat d'un agent en CDD jusqu'en décembre 2018.

- Intégration Peyragrosse : Au dernier conseil nous avons validé l'intégration dans le domaine public de la voirie du lotissement situé aux Fourniers.

La cession avait été prévue à titre gratuit mais afin de ne pas être considérée comme une donation celle-ci doit être réalisée pour 1€ symbolique, il convient donc de redélibérer pour acquérir ce bien pour 1€ et non à titre gratuit.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Intégration de la tannerie Grandval.

L'association propriétaire de la tannerie Grandval ne possède pas de liquidité permettant de l'entretenir.

Elle a donc demandé à la commune de l'acquérir pour 1€ symbolique.

Cette cession est conditionnée à la prise en charge des frais d'acte par la commune et à l'inaliénabilité du bien.

Pierre REINHART souligne qu'il s'agit du patrimoine de la commune et Philippe le Pont demande s'il est possible d'obtenir des aides de la communauté de communes.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Travaux
 - Le Passage Meyronne a été ouvert, un des deux portails est terminé, le second est en cours de réalisation. Philippe LE PONT souligne la beauté de la réalisation.
 - Travaux de voirie : l'enrobé a été coulé lundi. Eurovia doit livrer 4 camions de sable rose qui va ensuite être étendu sur les trottoirs.
 - Etanchéité du toit terrasse de l'école. En raison de fuites importantes il va être refait par les agents durant la semaine prochaine.
- Etude de l'école : une réunion de diagnostic a été organisée lundi avec la commission ad hoc et le cabinet d'architectes.

Celle-ci a été l'occasion de discuter des besoins et des difficultés du futur projet.

Plusieurs sujets importants ont été identifiés : la taille et le nombre des salles de classes, la circulation et le stationnement aux heures d'entrée et de sortie, l'antenne relais, la connexion avec les équipements sportifs...

- **Commission Affaires scolaires et Cadre de vie : Marianne ALZAIX –Adjoint**

- Projet d'aide aux devoirs :

A la fin de l'année scolaire les TAP se terminent et les rythmes scolaires repassent à une semaine de 4 jours.

Ceci cumulé avec l'étude du mercredi, qui n'aura plus lieu non plus, représente une économie de 16 300€.

Mme ZAIDI, directrice de l'école souhaiterait mettre en place pour la rentrée 2018-2019 un projet d'aide aux devoirs pour les enfants les plus en difficultés.

Il s'agirait de 2 groupes de 8 élèves pris en charge, chaque soir, par les institutrices pendant une heure. Le but est de permettre à ces enfants d'avoir au moins une fois par semaine un adulte bienveillant pour les aider dans leurs apprentissages.

Le coût estimatif de l'opération serait de 5600€ sur l'année scolaire. Les crédits pourraient être pris sur les crédits économisés suite à l'arrêt des TAP.

Délibération adoptée à l'unanimité

Conseil d'école début juin :

A ce jour, les effectifs sont légèrement en baisse à la rentrée, il ne faudrait pas une fermeture de classe.

Une classe de l'école est arrivée 1^{ère} sur le département lors du concours de foot à l'école.

Une remise de livres a eu lieu pour tous les CM2 du département.

Le 28 juin 2018 le permis piétons a été délivré aux enfants.

Samedi 30 juin : fête de l'école, les parents ne feront pas de stand faute de main d'œuvre mais il y aura le spectacle et une buvette tenue par les enseignants.

Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint

Les bulletins municipaux ont été distribués.

Ils annoncent la manifestation du 30 juin. Merci à tous ceux qui ont participé à sa rédaction.

Commission Développement culturel – Yolande BURETTE – Adjointe

Salle d'exposition

- Du 9 juillet au 28 juillet : collages et peintures de Ludovic Vesseaux
- Du 30 juillet au 31 août : peintures et sculptures Dominique Vigier

Les élèves de CP de l'école Anatole France ont collaborés avec Marlène Chambon la photographe de Maringues autour d'un projet photo.

Leur travail sera exposé samedi sous la halle et ensuite à l'accueil de la médiathèque.

Point sur la manifestation du 30 juin : l'art dans tous ses états. Cette année sur le marché de Maringues la distribution s'est faite de la main à la main.

Les agents ont amené les structures et les monteront demain.

- Commission Sports – Associations et Solidarité – Yves RAILLERE – Adjoint

A venir en juillet

- Dimanche 1^{er} concours de pétanque au complexe sportif.
- Dimanche 29 concours de pêche, zone des étangs.

SPORTS ET ASSOCIATIONS

- Planning d'occupation des salles du complexe sportif : peu de changement.
- AG de la chasse, cette année les cartes de chasse seront vendues lors du forum des associations.
- AG de l'USM : changement de président, c'est dorénavant Michel GARRIGOUX qui prend la présidence.

SOLIDARITE.

- La date de la Maringoise est maintenant officielle, le 23 septembre 2018, malgré l'organisation le même jour de la Chamaliéroise.

DIVERS.

- Comité syndical du SBA samedi 23 juin : le taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) devrait baisser en passant de 12,17 % à 11.75 % si ceci doit être validé par les communautés de communes membres.
Autre info, la moyenne des levées pour 2017 est de 17 pour les bacs verts et de 11 pour les jaunes, de 35 apports d'OM (ordures ménagères) et 23 apports de CS (collectes sélectives) en PAV (points d'apports volontaires).

Les passages en déchèteries sont en moyenne de 6.5 par foyers, ces passages sont comptabilisés pour assurer une gestion optimale mais ne sont pas facturés.

Commission Animation – Gérard SANCIAUT – Adjoint

- Modification de la régie de recettes pour la fête de Maringues : création d'un tarif enfants

La régie de recettes de la fête de Maringues prévoyait un tarif adulte à 17€, il a été décidé de modifier cette régie en créant un tarif enfant qui sera désormais de 8€ et non plus 8,5€ pour les enfants de plus de 12 ans.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Rencontre avec le Président de l'Association des Commerçants :

Suite à la rencontre avec le Président de l'association des commerçants de marché le 19 juin il a été décidé d'appliquer 1€ supplémentaire aux commerçants du marché à partir du 1^{er} janvier 2019.

Pour mémoire les tarifs actuels sont de 3€ les trois premiers mètres et 0,80 € le mètre supplémentaire.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Réunion de commission le mardi 3 juillet.

Questions diverses – Monsieur le Maire

- Désignation d'un suppléant à l'AGSGV

Les représentants de la commune à l'AGSGV étaient Serge DUSART et Lucette BREGHEON. Il convient donc de désigner un nouveau représentant.

Il est proposé de nommer Yves RAILLÈRE

Délibération adoptée à l'unanimité

Serge DUSART fait le point sur l'ag de l'AGSGV qui a eu lieu récemment. Cette association intervient pour la bonne intégration des populations des gens du voyage sur le territoire
Le schéma actuel se termine en 2018 et un nouveau schéma est en cours de réalisation

- Remerciements de l'association AIDER (association d'initiatives pour le développement de l'entraide rurale) pour la subvention de 945€.
- Invitation à la retraite aux flambeaux du 13 juillet + dates des conseils municipaux du 2^{ème} semestre.
- PLUI : les conseillers donnent leur accord pour être contactés par mail.
- Depuis un an, le maire lutte pour que CCPL, dans le cadre de la saison touristique, utilise la maison du patrimoine.
- Plan d'eau : une réunion a été organisée avec les services de l'état et la société de pêche. Le devenir de celui-ci est incertain et le vider représenterait une somme très importante. Le bureau d'étude va proposer plusieurs solutions pour permettre au conseil municipal de trancher son avenir.
- Au niveau de la communauté de communes le FAB LAB est en cours d'aménagement.
- Remarque de Serge DUPIC : les trottoirs sont mal entretenus (route de vichy)

•••••

La séance est levée à 21h40